P.V. n° 3 – réunion présentielle à PUYMOYEN

Président : M. DEMARET
Présents : MM. ALLOSSE – HUS – LABBE – LAGARTO – RAMBAULT - SIMON – THEBAULT – TOURRETTES
Excusés : M. LATOURNERIE
Administratifs : MME. MATHIEUX. – MM. CLEMENT – NAVARRO – VALLET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 118 euros.
Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

1/ COUPE GAMBARDELLA

SYSTEME COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE SAISON 2026/2027

(5 QUALIFIES POUR LA FFF)

184 Engagés (dont 2 clubs évoluant en CN U19)

05/09/2026	**Tour Préliminaire**	**28**	matches avec	**56**	clubs				
19/09/2026	**1er Tour**	**74**	matches avec	**28**	clubs		**120**	entrants	**A**
03/10/2026	**2ème Tour**	**40**	matches avec	**74**	vainqueurs		**6**	entrants	**B**
17/10/2026	**3ème Tour**	**20**	matches avec	**40**	vainqueurs				
31/10/2026	**4ème Tour**	**10**	matches avec	**20**	vainqueurs				
21/11/2026	**Finale Régionale**	**5**	matches avec	**10**	vainqueurs				
		177	matches				182	engagés	

exempts A (2) :	**CN U19**	Stade Poitevin F.C. S.A. Mérignacais
entrants B (6) :		***Parmi U18 R1, U18 R2, U17 R1, U17 R2 + Districts.***

Sont engagés pour ce 2nd Tour de la COUPE GAMBARDELLA :

- Les 28 équipes qualifiées à l'issue du 1er Tour
- Les équipes de District exemptées du 1er Tour

- Les équipes R2
- 18 équipes de U18 R1 (sauf LIMOGES FOOT, FC MARMANDE 47, STADE BORDELAIS, TRELISSAC APFC, BERGERAC PERIGORD FC, PAU FC).

Homologation des rencontres du Tour Préliminaire de la COUPE GAMBARDELLA :
28 matches avec 56 clubs.

Parmi ces 28 rencontres fixées, les membres de la Commission prennent connaissance et actent les forfaits suivants, appliquant une amende financière indiquée aux tarifs généraux 2026/2027 (32€).

- U.S. MIREBEAU
- JAUNAY CHASSENEUIL
- GJ VALLÉE DES LÉGENDES
- C.S. NAINTRÉ
- TULLE FOOT CORREZE
- J.S. BASSEAU ANGOULEME
- U.S. SAINT PALAIS 64

Le tirage du 1er Tour de la COUPE GAMBARDELLA

La Commission procède à la constitution de 6 groupes géographiques puis effectue au sein de chaque groupe un tirage au sort intégral suivant le règlement de la Coupe Gambardella.

La règlementation du 1er Tour

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 19 septembre 2026 à 15h00.**

Il ne sera pas joué de prolongation. En cas d'égalité de buts, les équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but.

Les arbitres seront désignés aux moindres frais par les C.D.A des clubs recevants et les arbitres assistants proposés par les clubs en présence.
La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe recevante.

REGLEMENT FINANCIER
Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

ACCES AUX MATCHES
Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à competitions@lfna.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant**.

ATTENTION !!!

- Pour l'ensemble de la compétition, les clubs peuvent faire figurer seize joueurs (5 remplaçants dont un gardien de but) sur la feuille de match. Seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match.
- Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 16 au maximum avec le numéro 16 obligatoirement attribué au gardien de but remplaçant.
- LA REGLE DES REMPLACES-REMPLACANTS S'APPLIQUE.
- La règle du carton blanc (exclusion temporaire) ne s'applique pas en Coupe Gambardella Crédit Agricole (compétition Nationale).
La Coupe Gambardella Crédit Agricole est exclusivement réservée à une équipe des clubs participant :
- à un Championnat U19 (National, Régional ou Départemental), étant rappelé que les joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve,
- ou un Championnat U18 ou U17 (Régional ou Départemental).
Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition dans l'ordre des compétitions Nationales, Régionales puis Départementales.
Les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux et leurs Statuts.
Pour participer à l'épreuve, les joueurs licenciés amateurs ou sous contrat doivent être licenciés U18 et U17.
Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF
- Le nombre de joueurs « mutation » est réglé par l'article 160 des R.G. de la F.F.F.
- Les ententes et les groupements sont autorisés.

2/ COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE U15

SYSTEME COUPE NOUVELLE-AQUITAINE U15

SAISON 2026/2027

173 Engagés

17/10/2026	1 er Tou	---- >	45	matches avec	90	clubs			
31/10/2026	2 ème T	---- >	64	matches avec	45	vainqueurs	+	83	entrants
21/11/2026	3 ème T	---- >	32	matches avec	64	vainqueurs			
12/12/2026	4 ème T	---- >	16	matches avec	32	vainqueurs			
13/02/2026	5 ème T	---- >	8	matches avec	16	vainqueurs			
10/04/2027	1/4 de F	---- >	4	matches avec	8	vainqueurs			
15/05/2027	1/2 Fina	---- >	2	matches avec	4	vainqueurs			
12/06/2027	FINALE	---- >	1	match avec	2	vainqueurs			
			172	matches				173	équipes

Le tirage du 1er Tour de la COUPE NOUVELLE-AQUITAINE U15

La Commission procède à la constitution de 5 Groupes géographiques puis effectue au sein de chaque groupe un tirage au sort intégral suivant le règlement de la Coupe de France.

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 17 octobre 2026 à 15h00**.

La durée de la rencontre est de 80 minutes, divisée en deux périodes de 40 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur (**Il ne sera pas joué de prolongation**).

Les arbitres centraux seront désignés par les C.D.A. des clubs recevants et les arbitres-assistants proposés par les clubs en présence.
La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe recevant.

REGLEMENT FINANCIER
Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à competitions@lfna.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant**.

ATTENTION !!!

Cette Coupe est ouverte aux joueurs U15, U14 et U13 (3 maximum) aux conditions de surclassement de l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match.
En conformité avec l'article 24/A Alinéa 1 et 2 des Règlements Généraux de la LFNA, il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match.
La règle des remplacés remplaçants s'applique durant toute la compétition.

3/ COMPOSITION DES POULES DES CHALLENGE NA U14 ET U16

La commission a mené une réflexion concernant la composition des poules des Challenge Nouvelle-Aquitaine U14 et U16.

Elle a également modifié les règlements de ces deux compétitions et des championnats U13 à U18 en réajustant les montées et descentes et en augmentant le temps de jeu des U13 à 2 x 35 minutes au lieu de 2 x 30 minutes.

POULES CHALLENGE NOUVELLE-AQUITAINE U14

POULE A	
CHAMOIS ST FLORENT	79
FC BRESSUIRE	79
STADE POITEVIN FC	86
CA NEUVILLE	86

POULE H	
GJ SAINTONGE ESTUAIRE	*17*
ANGOULEME CHARENTE FC	16
FC ST ANDRE DE CUBZAC	33
BERGERAC PERIGORD FC	24

POULE O	
LABOURDINS USTARITZ	64
FC PENNE ST SYLVESTRE	47
FCE MERIGNAC ARLAC	33
GIRONDINS DE BORDEAUX	33

POULE B	
GJ PAYS MAULEONNAIS	79
THOUARS FOOT 79	79
FC PERIGNY	17
ES LA ROCHELLE	17

POULE C	
GJ VVM CHAUVIGNY	86
GJ ESPOIR SUD POITIERS	86
AURENCE ROUSILLON	87
BENEVENT MARSAC	23

POULE D	
FC CHAURAY	79
SO CHATELLERAULT	86
CAP AUNIS ASPTT FC	17
FC ROCHEFORT	17

POULE E	
JA BEL AIR	16
OFC RUELLE	16
ES GUERETOISE	23
LIMOGES FOOTBALL	87

POULE F	
UA COGNAC FOOTBALL	16
DOMPIERRE SUR SOULLE	17
ES SAINTES FOOTBALL	17
AS AIXE SUR VIENNE	87

POULE I	
ESA BRIVE	19
SA SANILHAC	24
CA RILHAC RANCON	87
LIBOURNE FOOT 2024	33

POULE J	
ARSAC LE PIAN MEDOC	33
FC BASSIN ARCACHON	33
SEIGN CAPB SOUSTONS FC	40
STADE BORDELAIS	33

POULE K	
FC PORTE D AQUITAINE 47	47
FC TALENCE	33
JA DAX	40
LA BREDE FC	33

POULE L	
JEUNES DE LANGON	33
FC MARMANDE 47	47
SAG CESTAS	33
STADE PESSACAIS	33

POULE M	
ASMUR	64
JA BIARRITZ	64
ST PAUL SPORT	40
STADE MONTOIS	40

POULE P	
GENETS D'ANGLET	64
BORDEAUX COQS ROUGES	33
ES BLANQUEFORT	33
EXEMPT 1	

POULE Q	
CROISES DE BAYONNE	64
AGJA CAUDERAN	33
GARAZI ST JEAN P P	64
JEUNESSE VILLENAVAISE	33

POULE R	
PAU FC	64
ST MEDARD EN JALLES	33
FC RIVE DROITE 33	33
EXEMPT 2	

POULE G	
TRELISSAC APFC	24
AS ST PANTALEON	19
FC SARLAT MARCILLAC	24
GJ ENT DES VERGERS	19

POULE N	
AVIRON BAYONNAIS	64
SA MERIGNAC	33
ES BRUGES	33
SU AGENAIS	47

POULES CHALLENGE NOUVELLE-AQUITAINE U16

POULE A		
GJ VAL DE VONNE	R1 A	86
FC CHAURAY	R2 A	79
JA ISLE	R2 A	87
ST FLORENT CHAMOIS	R1 A	79

POULE I		
SEIGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS FC	R1 B	40
BORDEAUX COQS ROUGES	R1 B	33
FC PORTE AQUITAINE 47	R2 C	47
US LORMONT	R2 B	33

POULE B		
SO CHATELLERAULT	R1 A	86
FC BRESSUIRE	R1 A	79
THOUARS FOOT 79	R2 A	79
US MIGNE AUXANCES	R2 A	86

POULE J		
JEUNES DE LANGON	R1 B	33
US CENON	R1 B	33
ENT BOE BON ENCONTRE	R2 C	47
FC VALLEE DU LOT	R2 C	47

POULE C		
STADE POITEVIN	R1 A	86
ES GUERETOISE	R1 A	23
GJ ESPOIR SUD POITIERS	R2 A	86
CA NEUVILLE	R2 A	86

POULE K		
STADE MONTOIS	R1 B	40
FC BASSIN D'ARCACHON	R1 B	33
GENETS D'ANGLET	R2 C	64
FC ST MARTIN SEIGNANX	R2 C	40

POULE D		
LIMOGES FOOTBALL	R1 A	87
FC AURENCE ROUSSILLON	R2 B	87
UA COGNAC FOOTBALL	R1 A	16
JA BEL AIR	R2 A	16

POULE L		
PAU FC	R1 B	64
FC LESCAR	R2 C	33
FC DES GRAVES	R2 C	33
AGJA CAUDERAN	R2 B	33

POULE E		
ES SAINTES FOOTBALL	R1 A	17
GJ SAINTONGE ESTUAIRE	R2 A	17

POULE M		
FC GIRONDINS DE BORDEAUX	R1 B	33
GJ AGEN PASSAGE FC	R2 C	47

FC ROCHEFORT	R2 A	17
LIBOURNE FOOT 33	R1 B	33

FC ST MEDARD EN JALLES	R2 B	33
PESSAC FC	R2 C	33

POULE F		
FC PERIGNY	R1 A	17
ST PALAIS SPORTS FOOT	R2 A	17
ETOILE MARITIME FC	R2 A	17
ANGOULEME CHARENTE FC	R1 A	16

POULE N		
AVIRON BAYONNAS	R1 B	64
CROISES DE BAYONNE	R2 C	64
FCE MERIGNAC ARLAC	R2 B	33
SJ MACAUDAISE	R2 B	33

POULE G		
STADE BORDELAIS	R1 B	33
FC ST ANDRE DE CUBZAC	R2 A	33
BERGERAC PERIGORD FC	R2 B	24
SA SANILHAC	R2 B	24

POULE O		
JEUNESSE VILLENAVAISE	R1 B	33
BLEUTS DE PAU	R2 C	64
US BOUSCAT	R2 B	33
SA MERIGNACAIS	R2 B	33

POULE H		
TRELISSAC ANTONNE PFC	R1 A	24
ESA BRIVE	R2 B	19
TULLE FOOT CORREZE	R2 B	19
FC BIAS 47	R2 C	47

Prochaine réunion le jeudi 24 Septembre 2026 à 9h30 à Puymoyen :

- Tirage du 2ème tour de la Coupe Gambardella

Le Président,
Patrick DEMARET



Le secrétaire de séance,
Salomée MATHIEUX



Procès-Verbal validé le 16/09/2026 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA.

